



Caractéristiques géographiques

Langue officielle : français

Superficie : 196 710 km²

Population : 17,2 millions d'habitants

Densité : 87,4 habitants/km²

Taux de croissance démographique : 2,7 %

Part de la population urbaine : 48,6 %

Économie

Notations de la dette souveraine (Moody's 2022) : Ba3

Classement de l'indice de développement humain (IDH) 2021 : 170^e/191

Évaluation des politiques et des institutions (note CPIA 2021) : 3,7

Taux de change effectif réel (moyenne 2017-2021, base 100 année 2010) : 94,5 (95,6 pour l'UEMOA)

Classification Banque mondiale :

pays à revenu intermédiaire inférieur

Risque de surendettement : modéré

PIB par habitant (2021) : 1 606 dollars

Taux de croissance (2021) : 6,1 %

Inflation (2021) : 2,2 %

PIB (2021) : 15 319 milliards XOF / 27 milliards de dollars US

Principales activités

(en % du PIB nominal, moyenne 2017-2021)

Banque, assurance et autres services marchands	26,9
Agriculture, élevage	17,0
Industries manufacturières et artisanat	16,7

Principaux biens d'exportation

(en % du total des exportations, moyenne 2017-2021)

Or	17,5
Produits pétroliers	15,3
Produits halieutiques	13,2

Développement humain et infrastructures

 **67,1 ans**
Espérance de vie

 **38,5 %**
Population sous le seuil de pauvreté

 **84,9 %**
Accès à l'eau potable

 **3,81 %**
Mortalité infantile

 **38,1**
Inégalité de revenus (coefficient de Gini)

 **70,4 %**
Accès à l'électricité

 **17 %**
Malnutrition infantile

 **51,9 %**
Alphabétisation des adultes

 **117,7**
Nombre de souscriptions à la téléphonie mobile pour 100 habitants

 **16/191**
Indicateur de vulnérabilité environnementale (PVCCI)

 **56 %**
Population âgée de 15 ans et plus disposant d'un compte en banque

 **33,5 %**
Taux de participation des femmes au marché du travail

Sources et métadonnées.

AVERTISSEMENTS ET REMERCIEMENTS

Cette monographie a été réalisée par le [service Afrique et Développement de la Banque de France](#). Elle fait partie d'une collection couvrant les différents pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Ces monographies complètent le [Rapport annuel des coopérations monétaires Afrique-France](#), qui se concentre sur la situation économique des pays membres des unions monétaires et présente de façon plus approfondie les actions des institutions régionales, ainsi que les politiques et les évolutions institutionnelles des deux unions économiques et monétaires et de l'Union des Comores. Les données statistiques de ces monographies sont cohérentes avec les données agrégées du Rapport annuel, arrêtées à fin juin 2022 et susceptibles de révisions ; elles intègrent également des données plus récentes, notamment en provenance du Fonds monétaire international (FMI).

Le détail des indicateurs présentés est disponible sur la page [Sources et métadonnées](#).

Nous tenons à remercier chaleureusement la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), pour sa précieuse collaboration à la rédaction de cette publication.



Faits saillants

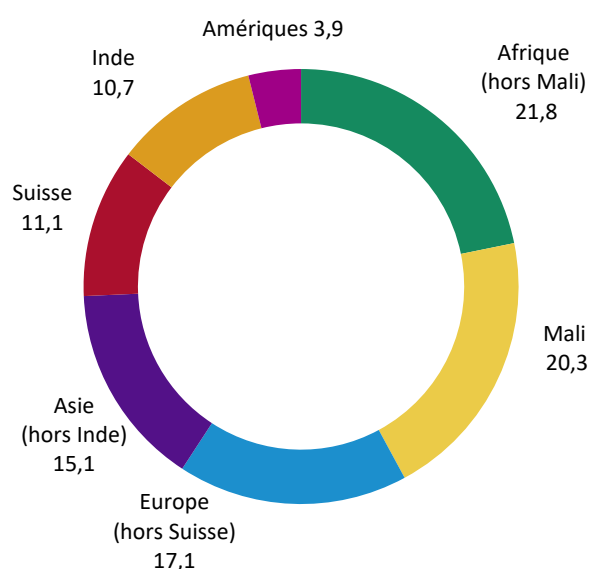
- **Au Sénégal, la croissance s'est accélérée en 2021 sous l'impulsion de la reprise économique mondiale.** Après le ralentissement enregistré en 2020 (1,3 %), l'économie du Sénégal a progressé de 6,1 % en 2021, grâce notamment au rebond de la demande de ses principaux partenaires commerciaux. La croissance devrait ralentir en 2022, en lien avec la montée des pressions inflationnistes au niveau mondial qui trouvent leur origine dans la reprise post Covid et surtout la guerre russe en Ukraine.
- **Cette croissance économique est allée de pair avec d'importants déséquilibres extérieurs et budgétaires.** Le déficit courant a atteint 12,9 % du PIB, du fait en particulier de l'alourdissement de la facture pétrolière et de l'augmentation des flux d'importations de biens d'équipement engendrés par le secteur des hydrocarbures, alors que le déficit public s'élevait à 6,3 % du PIB, conséquence notamment des mesures de soutien à l'économie. Ces déficits devraient demeurer élevés en 2022, dans le contexte de la guerre en Ukraine et du resserrement des politiques monétaires des pays avancés.
- **Le 10 janvier 2022, le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a validé la quatrième revue du programme appuyé par l'instrument de coordination de la politique économique (ICPE), et la première revue de l'accord de confirmation (AC) et de l'accord au titre de la facilité de crédit de confirmation (FCC), permettant un décaissement de 129,4 millions de droits de tirage spéciaux – DTS (environ 180 millions de dollars).** Le Sénégal bénéficie d'un financement classique et d'un financement conditionnel de dix-huit mois approuvés le 7 juin 2021, dont l'objectif est de soutenir la reprise économique post Covid. Les autorités sénégalaises ont entamé des discussions avec le FMI pour la conclusion d'un nouveau programme.
- **La mise en œuvre du plan Sénégal émergent (PSE) s'est poursuivie en 2021** dans un contexte marqué par la hausse des cours mondiaux du pétrole, qui affectent les marges de manœuvre budgétaires de l'État. Le PSE est porté par le plan d'actions prioritaires ajusté et accéléré (PAP2A) pour la période 2019-2023, afin de tenir compte des conséquences et des mesures de relance post Covid. Le coût global du PAP2A a augmenté de 616 milliards XOF, soit une hausse de 4 % par rapport au projet initial. Le PAP2A vise à renforcer le secteur privé, promouvoir l'emploi et retrouver la tendance moyenne de croissance de plus de 6 %.

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES DE L'ÉCONOMIE

Deuxième économie de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) après la Côte d'Ivoire, le Sénégal affiche de solides performances en matière de croissance économique. Après un ralentissement moins marqué en 2020 que dans le reste de l'Afrique subsaharienne (ASS), (+ 1,3 %, contre – 1,6 % en ASS), la progression du PIB réel a atteint 6,1 % en 2021, avoisinant son niveau d'avant crise (6,4 % sur la période 2017-2019). La mise en exploitation des gisements pétroliers et gaziers en haute mer (Sangomar et Grande Tortue Ahmeyim) devrait déboucher sur une accélération de l'activité en 2023-2024 et sur une croissance rapide du secteur secondaire, le secteur des hydrocarbures pouvant représenter jusqu'à près de 6 % du PIB d'ici à 2024 selon le FMI (rapport FMI, janvier 2022). En 2021, le secteur secondaire a contribué pour 27 % du PIB marchand, contre, respectivement, 17 % et 56 % du PIB pour les secteurs primaire et tertiaire.

Destinations des exportations du Sénégal (2017-2021)

(en %, moyenne sur 5 ans)



Sources : CEPII (BACI) et calculs Banque de France.

La balance des biens et des services est toutefois structurellement déficitaire, compte tenu de sa dépendance aux importations de produits pétroliers et de biens d'équipement.

La demande élevée en biens d'équipement découle de la mise en œuvre du plan Sénégal émergent (PSE¹) qui est entrée dans sa seconde phase (2019-2023), et en particulier des importations d'équipement du secteur des hydrocarbures. En 2021, le creusement de plus de 30 % de la facture pétrolière a porté le solde courant à près de 13 % du PIB, au-delà de la moyenne de 10 % de la période 2018-2020.

Le déficit public s'est également considérablement creusé depuis la pandémie, notamment en raison des mesures de soutien aux ménages et à l'économie. Il s'est établi à 6,3 % du PIB en 2021, alors qu'il était en moyenne de 3,8 % entre 2018 et 2019, débouchant sur une accélération de l'endettement public (67,2 % du PIB en 2021, contre un niveau d'avant-crise de 57,1 %). Si la dette publique demeure inférieure au plafond de 70 % retenu par le pacte de convergence de l'UEMOA, le pays dispose de marges budgétaires très limitées pour absorber les chocs. À moyen terme, une amélioration des comptes budgétaires et extérieurs est attendue grâce aux exportations projetées d'hydrocarbures.

Le secteur financier demeure solide et les autorités sont engagées dans une stratégie nationale de promotion de l'inclusion financière (SNIF). Le secteur financier s'est montré résilient au sortir de la pandémie de Covid-19. D'après la Banque mondiale, 56 % des plus de 15 ans disposent d'un compte bancaire ou d'un compte de monnaie électronique (contre 55 % en ASS). Axée sur l'inclusion financière des populations et des très petites, petites et moyennes entreprises (TPME), la SNIF, adoptée début 2022, vise à atteindre d'ici 2026 un taux d'inclusion financière de 65 % des adultes et de 90 % des PME. Sa mise en œuvre à partir de 2022 devrait contribuer à une relance économique plus inclusive et constituer un atout pour la réussite du programme d'urgence d'insertion économique et d'emploi des jeunes.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs du Sénégal

(productions en milliers de tonnes, prix d'achat en francs CFA (XOF) par kilogramme)

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Arachides	1 421,3	1 797,5	1 677,8
Prix d'achat aux producteurs	210,0	250,0	nd
Coton-graine	16,5	19,6	21,4
Prix d'achat aux producteurs	274,0	274,0	nd
Mil et sorgho	1 077,2	1 522,2	1 392,3
Maïs	530,7	761,9	754,6
Riz paddy	1 155,7	1 349,7	1 326,8
	2019	2020	2021
Phosphate (en milliers de tonnes)	1 701,0	1 649,0	1 618,0
Or (en tonnes)	16,1	16,2	19,1

Sources : BCEAO et administrations nationales.

CONJONCTURE ET PRÉVISIONS

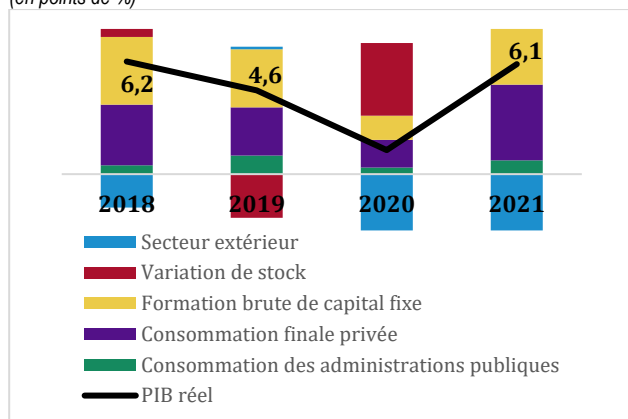
La croissance économique s'est accélérée en 2021 à 6,1 %, contre 1,5 % en 2020, profitant de la reprise mondiale et de l'impact relativement faible des vagues de contaminations à la Covid-19 sur l'activité économique. Elle a été portée, du côté de l'offre, par le secteur secondaire (+ 2,5 points de pourcentage, pp), tandis que le secteur tertiaire (+ 3,7 pp, après - 0,4 pp en 2020) a fortement rebondi, grâce à la reprise du tourisme, au transport et au commerce, après la levée des mesures de restriction sur les déplacements. En revanche, le secteur primaire a pesé sur la croissance à hauteur de 0,1 pp, du fait de la contre-performance relevée dans le sous-secteur de la pêche et à la baisse de la production des principales cultures (céréales, arachides et autres oléagineux).

Du côté de la demande, la croissance économique a été principalement tirée par la demande interne. La consommation des ménages a contribué pour 4,2 pp à la croissance économique, grâce à la levée des mesures de distanciation sociale, alors que la contribution de la consommation publique (consommation finale des services publics comme ceux de l'éducation, fortement touchés en 2020) s'est élevée à 0,8 pp. La formation brute de capital fixe a contribué à la croissance à hauteur de 3,4 pp en 2021, contre 1,3 pp en 2020, sous l'effet d'une forte accélération des investissements privés (secteur des hydrocarbures) et d'importants flux d'investissements publics.

¹ <https://www.presidence.sn/pse/presentation>

Les exportations nettes ont en revanche continué à peser sur la croissance économique, pour 3,3 pp.

Contribution des postes de la demande à la Croissance (en points de %)



(*) Estimation.

Sources : BCEAO et services statistiques nationaux.

S'agissant des prix, l'accélération de l'inflation amorcée en 2020 a été contenue, malgré notamment la hausse des cours mondiaux du pétrole et des prix des denrées alimentaires. Le taux d'inflation annuel est ressorti à 2,2 % en 2021, après 2,5 % en 2020, soutenu notamment par les subventions au secteur de l'énergie.

En 2022, la croissance devrait légèrement ralentir à 5,1 %, sous l'effet de la dégradation des perspectives mondiales liée à la guerre russe en Ukraine, et dans un contexte de montée des tensions inflationnistes globales. L'inflation devrait ainsi s'accélérer à 6,0 %, en raison de la hausse des cours des principales matières premières.

S'agissant des comptes extérieurs, le déficit des transactions courantes s'est aggravé en 2021. Il représente 12,9 % du PIB, contre 11,9 % en 2020, du fait du renchérissement des importations de produits pétroliers dans un contexte de hausse des cours mondiaux et de l'augmentation des importations de biens d'équipement du secteur des hydrocarbures liées aux programmes d'investissements publics.

L'exécution budgétaire en 2021 a été marquée par la poursuite de la mise en œuvre du programme de résilience économique et social (PRES), pour soutenir les

entreprises et le secteur de la santé², et par les dépenses sociales (subventions aux carburants notamment) liées à la hausse des cours mondiaux de produits pétroliers. Le déficit budgétaire (dons compris) est ressorti à 6,3 % du PIB, après 6,4 % en 2020, supérieur au seuil de 3 % fixé au niveau de la zone UEMOA. Le déficit a été principalement financé par des émissions de titres sur le marché régional et une émission d'euro-obligations.

La dette publique de l'administration centrale a continué de progresser à un rythme rapide, représentant 67,2 % du PIB, contre 63,2 % en 2020 et la part de la dette extérieure apparaît élevée (84 % du total). Le risque de surendettement demeure globalement limité, selon l'analyse de la soutenabilité de la dette (FMI, rapport janvier 2022), même si le coût du service de la dette extérieure apparaît élevé (23 % des exportations des biens et services et 17 % des recettes publiques en 2021). Il constitue une source de risques importants : trois des quatre indicateurs de la dette extérieure (valeur actuelle de la dette extérieure/PIB, service de la dette extérieure/exportations et valeur actuelle de la dette/exportations) dépassent les seuils retenus³ dans l'analyse de sensibilité.

Afin de modifier le profil de sa dette extérieure et réduire le risque de change, le Sénégal a procédé en juin 2021 à l'émission d'euro-obligations d'un montant de 775 millions d'euros, au taux de 5,375 % et d'une maturité de seize ans. Cette levée des fonds a permis à l'État de préfinancer sa participation dans les projets pétroliers et gaziers (dont l'entrée en production est prévue en 2023), et de racheter les euro-obligations en dollars, en vue de réduire le risque de change et de lisser les paiements au titre du service de la dette sur des durées plus longues. Aucune émission de titres n'a été opérée depuis lors, à cause de la détérioration des conditions financières prévalant sur les marchés internationaux depuis le début de la guerre en Ukraine et dans le sillage du resserrement des politiques monétaires dans les pays avancés.

Le pays dispose ainsi de marges de manœuvre budgétaires très limitées pour absorber les chocs et les risques de dominance budgétaire apparaissent élevés à court terme dans un contexte régional incertain. Les autorités ont élaboré et lancé à compter de 2022 une

² Le programme de résilience économique et social (PRES) est fondé sur quatre piliers : i) assistance au secteur de la santé (0,5 % du PIB) ; ii) mesures sociales (0,7 % du PIB) ; iii) soutien direct et indirect à l'économie (5,3 % du PIB), notamment au bénéfice du tourisme et des transports ;

et iv) interventions pour garantir la sécurité d'approvisionnement en matière de santé, d'alimentation et d'énergie (0,5 %).

³ 55 % pour valeur actuelle (VA) de la dette/PIB, 240 % pour VA de la dette/exportations des biens et services et 25 % pour service de la dette/exportations des biens et services.

stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme destinée à augmenter le ratio des recettes fiscales rapportées au PIB. Les autorités entendent également renforcer la maîtrise des dépenses, avec notamment l'élimination graduelle des subventions au secteur de l'énergie à partir de 2023, et se sont engagées à un retour à un déficit budgétaire au-dessous du plafond communautaire de 3 % d'ici 2025 (FMI, décembre 2022).

Le FMI a accru en juin 2021 ses financements au Sénégal, pour un montant de 453 millions de droits de tirage spéciaux (DTS), au titre du mécanisme d'accord de confirmation et de la facilité de crédit de confirmation (FCC). Le conseil d'administration du FMI a validé la quatrième revue du programme appuyé par l'instrument de coordination de la politique économique (ICPE), et la première revue de l'accord de confirmation (AC) et de l'accord au titre de la facilité de crédit de confirmation (FCC), permettant un décaissement de 129,4 millions de DTS (environ 180 millions de dollars). Les autorités ont entamé des discussions avec le FMI pour la conclusion d'un nouveau programme.

Le secteur bancaire améliore globalement ses résultats. Les créances sur l'économie ont augmenté de 12,0 % en 2021 et représentent 36,0 % du PIB, contre 34,9 % en 2020. Le taux brut des créances en souffrance a reculé à 11,5 %, après 13,7 % en 2020, traduisant une amélioration relative de la qualité des portefeuilles des banques. Toutefois, la part des titres publics dans le bilan agrégé des banques apparaît élevée (26 % en 2020 et 2021), le nexus banques-titres souverains pouvant constituer un risque de stabilité financière en cas de détérioration de la situation de certains États-membres de l'UEMOA.

Le produit net bancaire s'est accru de 8,5 %, reflétant le dynamisme de l'activité bancaire en 2021. Le ratio de solvabilité globale (couverture des risques) s'est établi à 12,2 %, contre 12,0 % en 2020. 80 % des banques respectent ce ratio. Trois banques non systémiques ont toutefois présenté des fonds propres insuffisants. Selon le FMI, ces banques devront être restructurées, avec le soutien des autorités publiques, conditionné à l'adoption de mesures destinées à renforcer leur gouvernance et garantir leur viabilité financière.

Activité économique et inflation au Sénégal

(en %)

	2019	2020	2021	2022
Variation annuelle du PIB	4,6	1,3	6,1	5,1
Inflation (en moyenne annuelle)	1,0	2,5	2,2	6,0

Note : Prévisions pour 2022.

Source : BCEAO.

ENJEUX ET DÉFIS

L'enjeu de court terme pour les autorités sénégalaises réside dans la mise en œuvre d'un cadre fiscal et juridique solide pour la gestion des recettes à venir de la production des hydrocarbures. À partir de 2023, la mise en exploitation de champs pétroliers et gaziers en haute mer devrait en effet se traduire par une forte accélération de la croissance, à 10 % en 2023 et 2024, selon le FMI. La loi sur la gestion des ressources des hydrocarbures a été adoptée en avril 2022. Les cadres juridique et opérationnel de gouvernance et de gestion du Fonds intergénérationnel et du Fonds de stabilisation sont à finaliser.

Le plan Sénégal émergent (PSE) est dans sa seconde phase depuis 2019 à travers le plan d'actions prioritaires ajusté et accéléré (PAP2A) ⁴, défini pour la période 2021-2023. Pour un coût estimé à 12 125 milliards XOF, le PAP2A vise la résilience économique globale, à travers la souveraineté alimentaire, sanitaire et pharmaceutique et le renforcement du secteur privé (selon le Bureau international du travail, 85 % des entreprises non agricoles opèrent dans l'informel). D'autres secteurs sont prioritaires (industrie, numérique, tourisme, logement), dans l'objectif de renforcer l'inclusion sociale et territoriale.

La réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) requiert une mobilisation accrue des investissements en faveur de l'amélioration des indicateurs de développement du pays. Malgré la croissance économique robuste des dernières années, la pauvreté et les inégalités se réduisent à un rythme insuffisant au regard de la forte croissance démographique (+ 2,6 % en 2021). Le rapport régional de suivi des plans nationaux de développement ⁵ (février 2020) rend compte des progrès du Sénégal dans l'atteinte des ODD en UEMOA. Il en ressort que si les orientations

⁴ PAP2_FINAL_VFINALE_14_12_WEB.pdf (economie.gouv.sn)

⁵ http://www.uemoa.int/sites/default/files/bibliotheque/rapport_odd_2019_vf.pdf

stratégiques du PSE sont alignées avec les ODD, les indicateurs socio-économiques progressent encore trop lentement. Malgré des améliorations (progression du taux de scolarité en hausse, de l'accès à l'eau potable et du taux d'électrification), l'indice de développement humain demeure faible (170^e rang mondial selon le Programme des Nations unies pour le développement en 2021, en recul de deux places par rapport à 2020) et se situe en deçà de la moyenne de l'Afrique subsaharienne.

Le déploiement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2021, pourrait servir le Sénégal dans ses efforts pour une plus grande inclusion socio-économique de sa population. Selon la Banque mondiale, la ZLECAF permettrait de faire sortir de l'extrême pauvreté 30 millions d'Africains et d'accroître les revenus de 68 millions d'habitants. Le Sénégal a élaboré une stratégie ad hoc (Sn-Zlecaf) venant en appui du développement des infrastructures de mobilité des marchandises et de la promotion des produits à fort potentiel d'exportation vers les autres pays africains.

Le Sénégal est considéré comme un pays vulnérable aux changements climatiques (sécheresse, érosion des côtes, perte de terres arables et moindre disponibilité de l'eau), en raison de sa position géographique, de son littoral et de ses surfaces de terres dégradées. L'accélération d'une gestion performante des ressources naturelles et de l'environnement s'impose, notamment parce que son secteur agricole, de l'élevage et de la pêche représente en moyenne 16 % de la richesse nationale.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS

Le Sénégal poursuit la construction des infrastructures nécessaires à la mise en exploitation des gisements offshore d'hydrocarbures découverts. Le président Macky Sall a annoncé en septembre 2022 la seconde phase du projet gazier Grand-Tortue Ahmeyim en 2024 et 2025 pour un montant de 5 milliards de dollars. La mise en exploitation de ces ressources naturelles additionnelles devrait avoir un impact important sur le niveau de croissance des prochaines années.

Le Sénégal s'inscrit en outre dans des programmes de transition énergétique d'envergure. La centrale photovoltaïque Senergy est la plus grande centrale de ce type

en Afrique de l'Ouest, une performance pour le Sénégal qui compte dorénavant huit centrales solaires en exploitation. La Banque africaine de développement (BAfD) a accompagné le pays dans sa stratégie de production d'énergie renouvelable, avec la mise en place de l'initiative « Desert to Power » au Sahel, un vaste projet de déploiement de la production d'énergie solaire. La BAfD a également participé au financement de la centrale éolienne de Taiba Ndiaye, inaugurée en février 2020. Ce projet devrait augmenter la capacité de production d'électricité du pays de 15 %.

D'autres projets de développement en cours dans le pays reflètent la volonté de progresser en matière d'ODD. Depuis avril 2020, l'Agence française de développement (AFD) accompagne le pays dans le cadre de l'initiative « Covid-19 – santé en commun »⁶, en soutenant le réseau des instituts Pasteur⁷. L'AFD a également appuyé des projets d'éducation et de gestion durable des ressources naturelles, qui visent à renforcer la résilience des populations face aux aléas climatiques, par l'intermédiaire du projet de gestion intégrée et de développement durable.

Des projets relatifs à la mobilité et au développement urbain durables ont enregistré des avancées notables.

Le train express régional (TER) entre Dakar et Diamniadio a été inauguré le 27 décembre 2021. Il transporte en moyenne 43 000 voyageurs par jour. Une seconde phase de ce projet reliera la ville de Diamniadio à l'aéroport international Blaise Diagne. Les travaux du port de Ndayane, sur la Petite Côte, vont débuter, et permettront de décongestionner le port autonome de la capitale. Selon l'agence Reuters le président Macky Sall⁸ a déclaré que les dernières contraintes financières pour la construction par le groupe Dubaï Ports World d'un nouveau port situé dans la ville de Ndayane (50 km de Dakar) ont été complètement levées. Après la pose de la première pierre en janvier 2022, de nouvelles discussions avaient été lancées entre les deux partenaires au regard de la volonté de l'État du Sénégal d'augmenter sa participation de 10 % à 40 %. Par ailleurs, des avancées sont attendues pour d'autres projets : i) le vaste programme de construction et de réhabilitation d'infrastructures sportives en vue des Jeux olympiques de la jeunesse de Dakar, reportés à 2026, et ii) le déploiement du chantier de la ville écologique d'Akon City.

⁶ <https://www.afd.fr/fr/actualites/france-lance-initiative-covid-19-sante-en-commun-pour-soutenir-pays-afrique>

⁷ Appui à cinq instituts Pasteur | AFD - Agence française de développement.

⁸ Déclaration relayée par l'agence Reuters le 02 février 2023.

ANNEXE

Sénégal – Comptes nationaux

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux et variations en %)

	2018	2019	2020	2021
Ressources	17 817,0	19 082,3	19 638,8	21 731,9
PIB nominal	12 840,2	13 709,6	14 097,9	15 319,1
Importations de biens et services	4 976,8	5 372,7	5 540,9	6 412,8
Emplois	17 817,0	19 082,3	19 638,8	21 731,9
Consommation finale	10 689,0	11 285,7	11 803,9	12 818,3
Publique	1 770,0	1 920,8	2 073,0	2 234,8
Privée	8 919,1	9 364,9	9 730,9	10 583,5
Formation brute de capital fixe ^{a)}	4 191,3	4 377,5	4 920,8	5 471,3
Exportations de biens et services	2 936,7	3 419,1	2 914,1	3 442,3
Épargne intérieure brute	2 151,2	2 423,9	2 294,0	2 500,8
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 2 040,1	- 1 953,6	- 2 626,8	- 2 970,5
Taux d'investissement (en % du PIB)	32,6	31,9	34,9	35,7
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	6,2	4,6	1,3	6,1
Déflateur du PIB	- 0,8	2,1	1,5	2,4
Prix à la consommation, en moyenne	0,5	1,0	2,5	2,2

a) Y compris variations de stocks.

Sources : BCEAO et services statistiques nationaux.

Sénégal – Tableau des opérations financières

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2018	2019	2020	2021
Recettes et dons	2 425,5	2 789,1	2 842,7	2 979,4
Recettes budgétaires	2 169,0	2 564,5	2 518,2	2 848,8
Recettes fiscales	1 990,4	2 410,0	2 368,2	2 594,1
Recettes non fiscales	147,0	154,5	150,0	254,7
Autres recettes non classées	31,6	0,0	0,0	0,0
Dons	256,4	224,6	324,5	130,6
Dépenses et prêts nets	2 902,9	3 326,2	3 745,7	3 943,4
Dépenses totales	2 902,9	3 326,2	3 745,7	3 943,4
Dépenses courantes	1 870,7	2 165,9	2 428,1	2 537,2
Traitements et salaires	682,0	733,3	804,1	885,8
Autres dépenses courantes	925,5	1 161,5	1 334,5	1 344,9
Intérêts	263,2	271,2	289,5	306,5
<i>Sur la dette intérieure</i>	<i>52,8</i>	<i>38,3</i>	<i>37,7</i>	<i>52,4</i>
<i>Sur la dette extérieure</i>	<i>210,3</i>	<i>232,9</i>	<i>251,8</i>	<i>254,1</i>
Dépenses en capital	1 032,3	1 160,2	1 317,7	1 406,3
Sur ressources intérieures	514,6	560,5	758,7	776,4
Sur ressources extérieures	517,7	599,8	559,0	629,8
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global base engagements (hors dons)	- 733,9	- 761,7	- 1 227,5	- 1 094,7
Solde global base engagements (dons compris) ^{a)}	- 477,5	- 537,1	- 903,0	- 964,1
Solde primaire de base ^{b)}	46,9	109,3	- 379,0	- 158,3
Ajustement base caisse	0,0	0,0	0,0	0,0
Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global base caisse (hors dons) ^{c)}	- 733,9	- 761,7	- 1 227,5	- 1 094,7
Solde global base caisse (dons compris) ^{c)}	- 477,5	- 537,1	- 903,0	- 964,1
Financement	477,5	537,1	903,0	964,1
Financement intérieur net	- 616,1	- 284,6	40,1	- 67,0
Bancaire	- 583,8	- 143,3	131,1	- 53,6
Non bancaire	- 32,2	- 141,3	- 91,0	- 13,3
Financement extérieur net	1 093,5	821,8	862,9	1 031,0
Ajustement statistique	0,0	0,0	0,0	0,0
Dette publique	7 180,1	7 825,2	8 903,4	10 297,4
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	16,9	18,7	17,9	18,6
Dépenses courantes	14,6	15,8	17,2	16,6
Solde global base engagements (dons compris) ^{a)}	- 3,7	- 3,9	- 6,4	- 6,3
Dette publique	55,9	57,1	63,2	67,2

a) Solde global base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses et prêts nets.

b) Solde primaire = recettes budgétaires – (dépenses courantes – intérêts sur dette publique extérieure et intérieure) – (dépenses en capital sur ressources intérieures).

c) Solde base caisse = solde base engagements + ajustement base caisse.

Sources : BCEAO et services statistiques nationaux.

Sénégal – Balance des paiements

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2018	2019	2020	2021
a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)	- 1 230,4	- 1 112,1	- 1 676,2	- 1 978,9
1 - Biens et services	- 2 040,1	- 1 953,6	- 2 770,9	- 2 970,4
Balance des biens	- 1 886,4	- 1 687,7	- 1 738,1	- 1 864,2
Exportations de biens FOB	2 147,4	2 594,4	2 410,9	2 845,4
<i>dont : or</i>	350,8	403,4	473,2	604,6
<i>produits pétroliers</i>	303,9	477,7	357,5	442,9
<i>produits halieutiques</i>	316,5	330,8	321,5	362,1
<i>acide phosphorique</i>	194,6	194,3	151,6	225,3
Importations de biens FOB	- 4 033,8	- 4 282,1	- 4 148,9	- 4 709,6
Importations de biens CAF	- 4 503,6	- 4 791,5	- 4 653,6	- 5 362,4
<i>dont : produits pétroliers</i>	- 1 254,4	- 1 234,3	- 1 040,8	- 1 359,0
<i>biens d'équipement</i>	- 961,0	- 1 183,9	- 1 146,5	- 1 119,3
<i>produits alimentaires</i>	- 748,1	- 752,5	- 867,1	- 924,4
Balance des services	- 153,7	- 265,9	- 1 032,8	- 1 106,2
<i>dont fret et assurances</i>	- 469,8	- 509,4	- 504,7	- 652,8
2 - Revenus primaires	- 333,8	- 383,8	- 340,9	- 372,2
<i>dont intérêts sur la dette</i>	- 210,3	- 232,9	- 251,8	- 254,1
3 - Revenus secondaires	1 143,5	1 225,3	1 435,5	1 363,7
Administrations publiques	34,7	- 11,8	168,0	21,6
Autres secteurs	1 108,8	1 237,1	1 267,6	1 342,1
<i>dont transferts de fonds des migrants</i>	1 271,6	1 393,2	1 408,5	1 552,2
b - Compte de capital	244,8	216,6	138,9	124,9
c - Compte financier	- 1 508,1	- 1 036,9	- 1 439,6	- 1 996,2
Investissements directs	- 441,6	- 582,6	- 1 005,2	- 1 067,2
Investissements de portefeuille	- 858,9	- 60,8	- 298,8	- 387,0
Autres investissements	- 207,6	- 393,5	- 135,6	- 542,0
Financement exceptionnel (pour mémoire)	0,0	0,0	28,2	91,0
d - Erreurs et omissions nettes	2,0	5,1	6,3	0,0
e - Solde global (a + b - c + d)	524,5	146,5	- 91,4	142,2
Taux de couverture ^{a)}	59,0	63,6	51,3	53,7
Solde courant (en % du PIB)	- 9,6	- 8,1	- 11,9	- 12,9
Solde global (en % du PIB)	4,1	1,1	- 0,6	0,9

a) Le taux de couverture (en %) correspond au total des exportations de biens et services rapporté au total des importations de biens et services.

Note : La sous-rubrique « Transferts de fonds des migrants » retrace uniquement les flux bruts entrants des transferts de fonds des migrants, tandis que le poste « Autres secteurs » retrace le solde des transferts courants au titre des autres secteurs (ménages, ISBLM, etc.).

Source : BCEAO.

Sénégal – Crédits à l'économie ventilés selon leur maturité initiale

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2018	2019	2020	2021
Court terme	2 440	2 130	2 050	2 383
Moyen terme	1 424	2 014	2 501	2 687
Long terme	340	387	372	446
Total	4 204	4 531	4 924	5 516

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Sénégal – Bilan simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

Actif	2019	2020	2021	Passif	2019	2020	2021
Opérations de trésorerie et interbancaires	954	1 010	1 495	Opérations de trésorerie et interbancaires	1 242	1 527	1 835
Opérations avec la clientèle	4 872	5 229	5 806	Opérations avec la clientèle	5 515	6 242	7 056
Opérations sur titres et diverses	1 770	2 334	2 682	Opérations sur titres et divers	413	353	503
Valeurs immobilisées	306	348	361	Provisions, fonds propres et assimilés	733	799	950
Total	7 903	8 921	10 344	Total	7 903	8 921	10 344

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Sénégal – Indicateurs d'activité du système bancaire

(en %)

	2019	2020	2021
Coefficient net d'exploitation (frais généraux + dotations aux amortissements) / PNB)	67,8	67,0	64,0
Coefficient de rentabilité (résultat net / fonds propres)	5,8	8,6	15,2
Taux de marge nette (résultat net / produit net bancaire)	9,3	14,7	28,4
Taux brut de créances en souffrance (créances en souffrance brutes / total des créances brutes)	14,6	13,7	11,5
Taux net de créances en souffrance (créances en souffrance nettes / total des créances nettes)	6,0	5,0	4,0
Taux de provisionnement (provisions pour créances en souffrance / créances en souffrance brutes)	62,7	66,9	68,4

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Sénégal – Compte de résultat simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2019	2020	2021
1. Produits bancaires	921	1 505	747
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	21	11	21
Produits sur opérations avec la clientèle	447	448	483
Produits sur opérations sur titres et diverses	111	124	138
Produits sur opérations de change	296	877	58
Produits sur opérations hors bilan	15	14	15
Produits sur prestations de services financiers	24	26	29
Autres produits d'exploitation bancaire	11	7	5
Déduction des intérêts sur créances en souffrance	- 4	- 2	- 2
2. Charges bancaires	468	1 037	240
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	61	46	55
Charges sur opérations avec la clientèle	101	113	126
Charges sur opérations sur titres et diverses	16	6	7
Charges sur fonds propres et assimilés	2	1	1
Charges sur opération de change	270	854	31
Charges sur opérations hors bilan	0	0	0
Charges sur prestations de services financiers	13	12	15
Autres charges d'exploitation bancaire	4	4	4
3. Produit net bancaire (1 - 2)	453	468	507
4. Produits accessoires nets	14	11	15
5. Produit global d'exploitation (3 + 4)	466	479	522
6. Frais généraux	283	287	298
7. Amortissements et provisions nets sur immobilisations	23	26	27
8. Résultat brut d'exploitation (5 - 6 - 7)	160	165	198
9. Dépréciation nette sur risques et pertes sur créances irrécouvrables	91	81	36
10. Réintégration des intérêts sur créances en souffrance	4	2	2
11. Résultat d'exploitation (8 - 9 + 10)	73	86	164
12. Résultat exceptionnel net	2	2	6
13. Résultat sur exercices antérieurs	0	0	0
14. Impôts sur les bénéfices	33	19	26
15. Résultat (11 + 12 + 13 - 14)	42	69	144

Note : L'entrée en vigueur du nouveau plan comptable bancaire (PCB) a conduit à la suppression du compte « produits divers ». Le solde de ce compte a été réparti entre les comptes suivants : « produits sur opérations de change », « produits sur opérations hors bilan », « produits sur prestations de services financiers » et « autres produits d'exploitation bancaire ». Les charges bancaires ont également subi des modifications liées au nouveau PCB.

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Sénégal – Principaux indicateurs prudentiels du système bancaire

(en %)

	2019	2020	2021
Ratio de couverture des risques (solvabilité)	12,7	12,0	12,2
Rapport de liquidité	104,8	96,4	101,0

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Sénégal – Banques respectant les normes prudentielles

(en % des banques déclarantes)

	2019	2020	2021
Représentation du capital minimum par les fonds propres de base <i>Tier 1</i> (FPB (T1))	100	84	80
Ratio de fonds propres (<i>Common Equity Tier 1</i>) ($\geq 5,625$ %)	84	88	88
Ratio de fonds propres de base (T1) ($\geq 6,625$ %)	80	84	88
Ratio de solvabilité global ($\geq 8,625$ %)	80	88	80
Norme de division des risques (≤ 65 %)	76	72	64
Ratio de levier (≥ 3 %)	84	84	80
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25 % du capital de l'entreprise)	88	72	84
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (≤ 15 % FPB (T1))	100	84	84
Limite globale de participations dans les entités commerciales (60 % des fonds propres effectifs (FPE))	100	96	96
Limite sur les immobilisations hors exploitation (< 15 % FPB (T1))	88	76	72
Limite sur le total des immobilisations hors exploitation et des participations (< 100 % FPB (T1))	96	84	84
Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel (< 20 % FPE)	92	76	72
Coefficient de couverture des emplois à moyen et long terme par les ressources stables (≥ 50 %)	84	84	80
Coefficient de liquidité (≥ 50 %)	92	84	88

Source : Commission bancaire de l'UMOA.